

Le Cetim multiplie les partenariats

Les pôles technologiques sont à la mode. Le Cetim ne déroge pas à la règle et annonce pour ce début d'année quatre partenariats technologiques visant à renforcer l'offre de R & D au service des entreprises françaises.

Les matériaux composites, la mécatronique, les procédés d'usinage innovants et enfin les polymères sont les quatre domaines de R&D pour lesquels le Centre Technique des Industries Mécaniques s'engage dans une démarche partenariale. « 2008 est pour nous une année charnière

pour notre développement. Nous souhaitons occuper une place majeure en Europe en matière de R&D. Pour cela, nous devons nous associer avec des organismes de recherche autofinancés. Cela nous permettra de mutualiser nos ressources pour répondre de manière plus efficace au besoin de transfert technologique des entreprises de la mécanique » explique Philippe Choderlos de Laclos, directeur général du Cetim.

Les composites : matériaux d'avenir

Ainsi, le site en construction de Technocampus EMC2 à Nantes accueillera sur une surface de plus de 16 000 m² : des laboratoires de recherche universitaires et industriels, un

centre d'expertises sur les composites issu du Cetim, des halles industrielles équipées de moyens de fabrication et de contrôle des structures composites, un bâtiment dédié à la formation et à la communication avec salles de conférences et de formation. Plus de 300 chercheurs et techniciens y prendront place. Au centre de ce projet de plus de 45 millions d'euros, Airbus et EADS I.W. occuperont 80 % des surfaces du centre. Il faut également citer les différentes écoles d'ingénieurs nantaises, Centrale, Mines, Polytechnique et l'Institut Catholique d'Arts et Métier. André Golvan, directeur technique de Technocampus : « Le but de ce pôle technologique d'envergure est de proposer aux entreprises une infrastructure globale et unique en son genre pour le

Philippe Choderlos de Laclos, directeur général du Cetim : « Le développement du Cetim passe désormais par une politique active de partenariats pour favoriser la recherche et le transfert de technologie vers les PME. »

développement de la filière composite. A titre individuel ou collectif, les entreprises, et notamment les PME, qui nous solliciteront pourront trouver des experts pour les aider dans leurs projets, des formations théoriques, mais également les équipements de process et de contrôle pour la réalisation de leurs prototypes. Des outils, comme des autoclaves de grand dimension, indispensables à l'industrialisation d'un produit, mais que peu d'entreprise peuvent se payer. »

Souhaitons que l'omniprésence du secteur aéronautique et de son acteur principal européen dans ce projet favorise un transfert technologique descendant et n'effraye pas les PME dont la taille ou le secteur d'activité sont radicalement différents.

Accord avec l'UTC autour de la mécatronique

C'est l'UTC qui a été choisi comme partenaire pour la construction d'un Institut de la Mécatronique. Bruno Bachimont, directeur de recherche à l'UTC : « l'objectif de ce centre d'excellence est de favoriser la formation d'ingénieurs, les





Le Technocampus EMC2 à Nantes accueillera sur une surface de 16 000 m² des laboratoires, des experts, des salles de formation et des moyens de production et de contrôle de pièces composites.

actions de recherche collective menées sous l'égide du Cetim ou de l'UTC, enfin de proposer une offre élargie de compétences et de prestations à fortes valeurs ajoutées pour les entreprises nationales et internationales. Les premières actions reposent sur la création de « chaires thématiques ». Il s'agit de programmes d'enseignement et de recherches fondamentales répondant à un besoin identifié autour de la thématique mécatronique. Deux chaires existent aujourd'hui à l'UTC, la première sur l'hydraulique et le pneumatique, la seconde sur les technologies de l'information pour la mécatronique. » Outre la formation de haut niveau, la chaire implique un programme de recherche à l'initiative des laboratoires ou de partenaires industriels. Ils se traduisent par des travaux de thèse et des projets collaboratifs où se dégagent des innovations industrielles tant de rupture que d'optimisation.

La démarche ne peut qu'être saluée dans un contexte

où la demande des professionnels est forte. Mais l'UTC devra résoudre un problème épineux que l'on rencontre dans la majorité des filières technologiques : le manque de candidats...

Performance en usage : un fondement de l'industrie

Troisième partenariat, celui signé avec l'Enise (École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne) porte sur le développement de technologies de production innovantes : usinage, fabrication directe à partir de poudres, procédés de découpage et de cisailage adiabatiques. Les deux partenaires créeront également avec le soutien de l'ENSME (Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne) une structure commune d'accueil « d'unités pilotes de production à dispositif partagé ». Ces unités associent plusieurs industriels dans la démarche de validation technique et économique d'un procédé

innovant, en partageant les risques et les résultats. Cette structure commune est baptisée CPAF, pour Centre des Procédés Avancés de Fabrication. Elle a pour objectif de proposer aux différentes communautés d'intérêt concernées un espace commun dédié aux procédés avancés de fabrication directe et rapide, de réunir dans un même lieu les ressources nécessaires, de permettre l'accessibilité à distance ou sur site de ces moyens, enfin et surtout d'accompagner les utilisateurs potentiels dans leur démarche de recherche, d'innovation, et d'acquisition des procédés mis à leur disposition.

Les atouts des caoutchoucs et plastiques

Enfin, le LRCCP (Laboratoire de Recherches et de contrôle du Caoutchouc et des Plastiques) et le Cetim annoncent leur rapprochement. Ce dernier est le fruit d'une volonté commune du SNCP (Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères)

et de la FIM (Fédération des Industries Mécaniques). Effectif depuis le début de l'année, il devrait permettre de proposer des solutions globales aux PME, qui souhaitent utiliser ces matériaux au sein d'ensembles complexes. L'entité constituée rassemble une centaine de chercheurs spécialisés. Maurice Masdoumier, de la société Michelin et président du conseil d'administration du LRCCP : « concrètement, ce partenariat se traduit, pour les trois prochaines années, par une contribution des deux professions à hauteur de 1,5 million d'euros chacune dans la recherche technologique. Ces ressources permettront de pérenniser et de développer les compétences polymères nécessaires à la réalisation d'études à caractère collectif intéressant les deux professions. Ce rapprochement a également l'ambition d'améliorer la qualité et l'efficacité commerciale des prestations « polymères » des deux organisations, notamment auprès des grands donneurs d'ordres. » ■